

N° 1
Juillet 2020

Le Blandassien

Le journal communal de Blandas / www.blandas.fr

LE MOT DU MAIRE

Votre nouveau
journal est lancé !

Page 2

VIE PRATIQUE

Les numéros
d'urgence à
connaître

Page 5

NATURE

Hirondelles et
papillons

Page 8

Découvrez votre nouveau
conseil municipal

Page 3



LE MOT DU MAIRE

Voilà, le Blandassien est lancé !



Voici le premier numéro du journal de la commune, *Le Blandassien*.

Il est le fruit d'une nouvelle équipe municipale aux multiples talents.

Il fera part des travaux en cours, des projets à l'étude, des appels pour constituer tel ou tel comité qui fera des propositions sur un thème donné, et bien sûr donnera de la place aux associations désireuses d'annoncer leurs manifestations.

Des informations institutionnelles provenant du Préfet, de l'Association des Maires de France (AMF) ou de la Communauté de Communes y figureront, lorsqu'elles nous concerneront en tant qu'habitants de Blandas ou plus largement en tant que citoyens.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations au fur et à mesure des parutions.

Vous pourriez nous dire aussi à nous, l'équipe municipale, enfin vous voilà ! Il est vrai que depuis l'élection de l'équipe en place en mars dernier, l'installation du Conseil Municipal a dû se dérouler à

huit clos, précautions sanitaires obligent. Nous n'avons pas eu l'occasion de faire vraiment connaissance. Pas moyen non plus de remercier publiquement Etienne Barral pour tout le travail au service de la commune et des ses habitants (et là, ce n'est que partie remise !).

Nous n'avons pas chômé pour autant. Les anciens maires du village pourraient en témoigner : la plongée en mairie se fait presque en apnée, le temps de comprendre tous les rouages de l'administration et les multiples liens avec les instances communautaires.

Heureusement, Katia, notre secrétaire de mairie, a su nous tenir la tête hors de l'eau. Etienne fut précieux également pour nous guider dans la découverte du village et des hameaux dans leurs moindres recoins. Attendons la fin de l'été pour nous rassembler tous sur la place du village ou dans la salle de la bergerie, lorsque les mesures de protection sanitaire le permettront.

Nous avons été élus pour retrouver la joie du vivre ensemble, thème d'ailleurs qui était présent dans la plupart des communes du Pays Viganais.

Nous aurons besoin de chacune, chacun d'entre vous pour la vivre. Pour notre part, équipe municipale, c'est un engagement que nous prenons.

Merci pour votre attention.

Marc Weller.

Votre nouvelle équipe municipale

Retardée par la crise sanitaire, la mise en place de la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier a eu lieu dans le courant du mois de juin. Sa première tâche a consisté à désigner ses représentants dans divers organismes au sein desquels les communes sont regroupées.

Leur but est de travailler ensemble, dans l'intérêt de tous, afin d'assurer la gestion des différentes prestations indispensables au confort quotidien.

Voici donc la liste des nouveaux élus et leurs affectations. A noter que le maire est de facto représentant de sa commune pour toutes les instances dans lesquelles elle est représentée. Afin de pouvoir déléguer ses prérogatives et se faire seconder pour étudier les dossiers, il est nécessaire de désigner d'autres titulaires et des suppléants.

Le maire : Marc Weller

Adjoints : Michel Grazioli, Valentin Roba

Conseillers municipaux : André Barral, Vincent Lhomme, Merel Van der Bliëk, Florent Steinmetz, Fabrice Gaty, Clément Guillet, Caroline Serres

Représentants au SIVOM : Marc Weller , Michel Grazioli, **suppléant** Fabrice Gaty.

Le SIVOM, ou syndicat intercommunal à vocations multiples, est un établissement public de coopération intercommunale. Il exerce des responsabilités variées, la plus connue des citoyens étant la gestion des ordures ménagères et de l'assainissement.

Représentants au Syndicat Mixte Ganges Le Vigan : Marc Weller, **suppléants** Florent Steinmetz, Caroline Serres.

Le Syndicat Mixte Ganges-Le Vigan s'occupe du « grand cycle » de l'eau sur la Haute Vallée de l'Hérault. Il regroupe 3 Communautés

de Communes : Causse Aigoual, Cévennes Terres Solidaires, Pays Viganais et Cévennes Gangeoises et Sumènoises, soit 38 communes . Cet établissement public syndicat mixte communal est en activité depuis 2 ans.

Représentants au SMEG du Gard : Marc Weller , Michel Grazioli, **suppléants** Valentin Roba, André Barral.

Le SMEG, ou Syndicat Mixte d'Electricité du Gard, est le principal acteur public de l'énergie électrique dans le département, puisqu'il réunit la totalité des 351 communes gardoises.

Représentants au SIAEP du Causse de Blandas : Marc Weller , Michel Grazioli, **suppléants** André Barral, Vincent Lhomme

Le SIAEP, ou Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable, gère la distribution d'eau sur les communes qu'il regroupe. A noter que Michel Grazioli est aussi secrétaire de ce syndicat dont le siège à Blandas.

Représentants au CPIE : Marc Weller, Florent Steinmetz

Le CPIE, ou Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, est un réseau d'associations œuvrant pour une meilleure prise en compte de l'environnement.

Conseiller municipal en charge des questions de défense : Michel Grazioli.

Office du tourisme du Pays Viganais : Marc Weller, **suppléants** Merel Van Der Bliëk, Clément Guillet.

Commission d'appels d'offre :

Michel Grazioli, Valentin Roba, Fabrice Gaty.

Les dossiers en cours en mairie

Urbanisme :

La commune de Blandas a enregistré une forte augmentation de certificats d'urbanisme, de permis de construire et de déclarations préalables de travaux. C'est un signe de dynamisme pour la commune, mais il est bon de rappeler que ces formalités sont absolument nécessaires, et que les demandes doivent être effectuées avant de commencer des travaux chez soi. Il est donc nécessaire d'effectuer la déclaration d'ouverture de travaux ainsi que la déclaration de fin de travaux, tout aussi importante. A la requête du service des impôts fonciers du Vigan, une commission sera prochainement nommée pour effectuer la réévaluation et l'inventaire des constructions, afin de procéder à la mise à jour du cadastre.

Garage municipal :

Une réunion s'est tenue début juillet pour réévaluer le projet de construction du garage municipal et cadrer le budget de réalisation. Le dossier étant finalisé, les travaux commenceront dans le courant du mois d'août.

Voirie :

De nouvelles bases de travail vont être établies pour la gestion de l'eau, de la voirie et de l'éclairage communal. Les abonnements et compteurs d'eau vont être vérifiés, le but étant la mise en place progressive de leur localisation par GPS

pour faciliter le travail des techniciens chargés de leur contrôle ou de leur entretien.

Le traçage au sol pour la circulation va être revu et amélioré, de même que la mise en sécurité des éclairages municipaux au Barral et à Blandas.

Un contrôle va être effectué pour Blandas et la Rigalderie afin de s'assurer de la bonne connexion des eaux usées individuelles vers le tout-à-l'égout.

Risque incendie :

Une directive de l'état impose de signifier à l'ensemble des propriétaires dont les terrains sont limitrophes des voies départementales ou communales, qu'ils doivent procéder à l'entretien obligatoire de leurs parcelles. Branches et branchages ne doivent gêner ni la circulation, ni les lignes électriques ou téléphoniques. Il faut également être vigilant pour ne pas entraîner des départs ou un suivi de feu chez un voisin. Un courrier sera adressé aux propriétaires dont les arbres gênent le passage sur les voies publiques. Des solutions seront proposées aux propriétaires dans l'incapacité de procéder à ces mesures de prudence.

Les horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte au public le Lundi de 14h à 17h et le Vendredi de 9h30 à 12 h .
Prise de rendez-vous possible en semaine.

Vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante :
commune-de-blandas@orange.fr
ou par téléphone au :
04.67.81.51.23 ou au **06.81.08.04.21** pour les prises de rendez-vous ou en cas d'urgence.

Partenariat avec le Pont du Gard

Entrée gratuite pour les habitants de Blandas

L'accès gratuit au site se fait sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois , justifiant du domicile à l'année dans la commune .
Il concerne l'accès au site, les espaces muséographiques et le stationnement.

Plus d'informations en Mairie

Les numéros d'urgence à connaître

 15 SAMU	 17 POLICE SECOURS	 18 SAPEURS- POMPIERS
 112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	 119 NUMÉRO D'URGENCE DÉDIÉ AUX ENFANTS EN DANGER, VICTIMES DE VIOLENCES PHYSIQUES OU PSYCHOLOGIQUES	 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
 3919 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES		
 04.34.20.30.08 SAUR (EAU)	 09.70.81.85.43 ENEDIS (ÉLECTRICITÉ)	

Campagne de prévention des incendies de forêt

Feux de forêt : préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Après plusieurs semaines passées chez soi, l'envie est forte pour bon nombre d'entre nous de profiter du grand air avec ses proches. Dans toute la France, il est cependant essentiel de faire preuve de vigilance et d'adopter de bons comportements afin d'éviter les départs de feux. 80 % d'entre eux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations.

Le risque concerne aussi bien les forêts que les autres zones de nature comme les friches, les abords des champs, les landes, les bords de route, etc. L'ensemble de la végétation peut être impacté. La sécheresse de l'année dernière, combinée à des conditions météorologiques particulières de ces derniers mois (rafales de vent, peu de précipitations et températures en hausse) implique que les sols et la végétation sont très secs.

Les espaces naturels pourraient s'enflammer rapidement. Pour limiter le risque, il convient de respecter de bons comportements. Près des espaces naturels desséchés, il convient de ne pas faire usage de matériel provoquant des étincelles (débroussailleuse, disqueuse, meuleuse, poste à souder...), ne pas jeter



de mégot par terre, ne pas faire de barbecue, ne pas stocker de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures ou solvants, citernes de gaz ou de fuel).

Restez vigilants ! Ces comportements concernent aussi bien les riverains que les touristes.

Lors d'un départ de feu, restez chez vous et **contactez dans les plus brefs délais les services des pompiers (18) et des urgences (112 ou le 114 destiné aux personnes souffrant d'un handicap auditif)**.

La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

Bienvenue au nouvel employé municipal

► Après un contre-temps dû au désistement de la personne initialement choisie pour remplacer Etienne Barral, le poste a été pourvu à la fin du mois de juin. Bienvenue à Nicolas Fauchoux, que certains habitants de Blandas ont déjà pu voir à l'oeuvre sur notre commune. Ce grand connaisseur de la nature et des animaux est caussenard, puisqu'il habite Rogues.

L'école de Montdardier

► Au cours du conseil d'école du 12 juin, il a été décidé de l'accueil des enfants de 3 ans. Quelques aménagements seront nécessaires. Le point principal à résoudre est le recrutement d'une assistante maternelle. L'objectif est de pouvoir mettre en place cet accueil à partir de la rentrée de septembre.

Travaux au Quintanel

► Le chantier d'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques va bon train. Il se déroule à la satisfaction des habitants du hameau. L'organisation d'un tel chantier est la suivante : un maître d'ouvrage (le SMEG), un maître d'oeuvre (un cabinet d'étude) et une entreprise de travaux publics. La Mairie participe aux réunions de chantier.

Bientôt, la toile d'araignée constituée de tous les câbles va disparaître et va permettre de voir le beau ciel étoilé de notre cause.

Covid-19 : ne baissez pas la garde !

► Le virus circule toujours et ce n'est pas le moment de se relâcher. L'incident récent de cette fête de famille qui a occasionné un bon nombre de contaminations au Vigan le montre, nous devons tous rester vigilants. Respecter les gestes barrière, ce n'est pas seulement se protéger, mais c'est surtout protéger les autres.

AGENDA

Repas des chasseurs

► Au vu des contraintes sanitaires imposées pour l'organisation d'un repas public, la société de chasse de Blandas décide de reporter celui prévu en été à des temps meilleurs, probablement en fin d'automne.

Exposition artistes et artisans

► S'inscrivant dans sa mission d'animation culturelle et citoyenne ouverte à tous, l'association Participe Présent organisera son exposition estivale **du 6 au 9 août 2020**, dans la salle de la Bergerie, à Blandas. Sculptures, peintures, dessins, photos, céramiques, textiles..., les artistes et artisans du Causse et d'ailleurs seront invités à y présenter leurs œuvres. Habitants de Blandas et du Causse, estivants et touristes de passage y seront accueillis chaleureusement, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

«Hirondelle aux champs amène joie et printemps.»

Association Nature Verte Viganaise

Durant le printemps 2020, l'association Nature Verte Viganaise, par l'intermédiaire de sa secrétaire Julie Mouillaud, a fait un recensement des nids d'hirondelles présentes sur la commune et ses hameaux. Deux espèces ont été identifiées, l'hirondelle commune et celle des rochers. À noter que l'hirondelle est sur liste rouge suite à son déclin mais cette année, nous avons constaté une nette amélioration du nombre d'individus présents. L'association remercie les habitants rencontrés, pour leur collaboration et pour leur grande connaissance de leur milieu de vie.



► Pour plus d'informations sur les actions de l'association, rendez-vous sur le groupe Facebook Nature Verte Viganaise.

Si vous rencontrez des animaux sauvages en difficulté, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association, Laura Mosser, qui fera le lien avec Goupil Connexion, l'hôpital de la faune sauvage à Laroque.

Observez la biodiversité dans votre jardin !

Accessibles à tous, les sciences participatives proposent des protocoles scientifiques à réaliser dans son jardin. Ils permettent de réaliser simplement des suivis de biodiversité sur l'ensemble du territoire métropolitain. Plusieurs protocoles sont disponibles et permettent d'étudier des groupes très variés.

► Plus d'informations sur le site www.sciences-participatives-au-jardin.org

Ci dessous quelques papillons aperçus autour de Blandas. ▼

